

COMMISSAIRE-PRISEUR, UNE PROFESSION D'AVENIR !

Une liste proposée par Paul BREFFEIL et Charlotte JAUNEAU

Le 29 juin prochain, vous êtes appelés à élire vos représentants au sein du nouveau Conseil des Maisons de Vente. Candidats pour la circonscription hors Île de France, nous vous proposons une liste indépendante, résolument tournée vers l'avenir avec optimisme.

Nos priorités pour les 4 ans à venir :

1. Agir pour votre quotidien :



Nous souhaitons que le Conseil des Maisons de Vente ait à cœur de répondre aux préoccupations des commissaires-priseurs et qu'il soit un véritable organe de défense de la profession en intercédant auprès des pouvoirs publics, des parlementaires, ou encore des instances européennes.

- ↳ Plaider auprès du Ministère de la Transition Ecologique pour un assouplissement des contraintes administratives qui pèsent sur la vente d'ivoires anciens (réduction des délais, identification de contacts au sein des DREAL, clarification au sujet des certificats à fournir). Nous sommes persuadés qu'un excès de contraintes risque d'entraîner une augmentation de la vente illégale d'ivoire.
- ↳ Faire voter une motion par le CMV pour s'opposer à l'augmentation de la TVA à l'importation de 5,5% à 20%. Notre objectif est de défendre le marché de l'art français qui est en progression sur la scène internationale et d'éviter un regrettable déclasserement. Nous proposons d'utiliser ce système de motions pour peser dans le débat public.

2. Favoriser les échanges interprofessionnels :



Acteurs du marché de l'art, nous sommes une des premières sources d'approvisionnement pour les marchands et d'enrichissement pour les musées. Nos compétences multiples, et les diverses évolutions législatives nous rendent présents dans de nombreux domaines (vente d'œuvres d'art, mobilier courant, marchandises, véhicules, matériel industriel ...).

- ↳ Nous souhaitons développer les liens avec les institutions culturelles et faire reconnaître notre rôle pro-actif dans la défense du patrimoine. Nous proposons de nous rapprocher d'institutions culturelles telles que l'ICOM.
- ↳ Nous proposons que le Conseil des Maisons de Vente devienne un interlocuteur privilégié pour nos correspondants : notaires, experts, courtiers de marchandises assermentés, commissaires de justice issus de la profession d'huissiers de justice. Nous aurons à cœur d'œuvrer pour des rapprochements interprofessionnels, tant pour assurer la représentation des commissaires-priseurs auprès de ces différentes professions que pour les sensibiliser aux évolutions législatives et nouvelles compétences des commissaires-priseurs (notamment en matière d'inventaire notarié).

3. Défendre la profession :



Le Conseil des Maisons de Vente vous donne aujourd'hui l'assurance d'être représentés par une majorité de commissaires-priseurs. Nous souhaitons qu'il soit une vitrine pour la profession et qu'il relaye les différentes évolutions législatives et réglementaires tout en accompagnant vos études dans leurs applications. La régulation du marché doit se faire avec le soutien des professionnels et non à marche forcée.

- ↳ Promouvoir le nouveau recueil des obligations déontologiques (arrêté du 30 mars 2022), accompagner la réforme du 28 février 2022, en particulier s'agissant de la possibilité pour les commissaires-priseurs volontaires d'effectuer des inventaires dits « fiscaux » avec les notaires.
 - ↳ Soutenir les commissaires-priseurs à travers des membres du collège du Conseil des Maisons de Vente dédiés à la défense de notre profession et non à la discipline (l'aspect répressif ayant été confié à un organe indépendant).
-

4. Représenter les Commissaires-Preiseurs :



Notre métier présente aujourd'hui des profils variés : que vous soyez commissaire-priseur individuel, chef d'entreprise, entrepreneur, commissaire-priseur salarié, commissaire-priseur au sein d'un maison internationale, ou tout simplement diplômé, nous souhaitons être votre porte-voix. Il est important que le Conseil des Maisons de Vente soit à votre image.

- ↳ Création d'une boîte mail dédiée pour recueillir vos préoccupations et en faire part au Conseil des Maisons de Vente. Nous souhaitons être des élus attentifs aux attentes de nos confrères.
- ↳ Extension des champs de l'espace personnel (intranet) par la création de nouvelles rubriques : onglet dédié aux annonces (offres de cession, recherche de collaborateurs), recueils de textes réglementaires, documents utiles. Nous proposons également un élargissement de l'accès à cet outil à tous les diplômés.

5. Former les nouvelles générations :



Le nouveau Conseil des Maisons de Vente aura pour tâche d'assurer, dans la continuité du Conseil des Ventes Volontaires, la formation des futurs commissaires-priseurs. Nous serons attentifs à ce que la formation poursuive sa démarche d'excellence.

- ↳ Renforcer la formation, en particulier dans l'enseignement des aspects techniques (par exemple : méthodologie des différents types d'inventaires, gestion d'entreprise) afin de répondre aux souhaits des élèves en quête de perfectionnement. De plus, nous souhaitons accompagner la formation continue des commissaires-priseurs rendue obligatoire par la dernière réforme.
- ↳ Développer les liens avec les écoles et facultés qui par leurs enseignements forment de futurs candidats à l'examen, renforcer les liens avec les partenaires de la formation (en particulier l'Association Nationale des Élèves Commissaire-Preiseur, mais aussi l'Ecole du Louvre, la CNES etc...). Nous suggérons également de faire intervenir dans cette formation les futurs partenaires des étudiants : notaires, juges des tutelles...

Qui sommes-nous ?

Issus de la dernière génération de commissaires-priseurs, nous avons eu la chance lors de nos formations de connaître différentes formes d'exercice du métier que ce soit au sein de structures françaises, traditionnelles, ou au sein d'une maison de vente anglo-saxonne. Nous évoluons aujourd'hui au cœur de vos réalités, d'une part, dans une maison de vente familiale basée en Bretagne, avec une activité classique à la fois volontaire et judiciaire, et d'autre part, au sein d'une jeune maison de vente tournée vers les questions digitales et la vente de biens dans l'esprit de la réforme de 2011.

Nos expériences croisées et les enjeux auxquels nous sommes confrontés au quotidien nous permettent de nous présenter à vos suffrages aujourd'hui.

Loin de penser notre profession en péril, nous envisageons l'avenir avec optimisme !



Notre objectif : vous représenter !

Le 29 juin, nous avons besoin de vous.
Donnez un nouveau visage au Conseil des Maisons de Vente, votez !

